



## **NON au projet expérimental sur l'école Paul Bert du Havre : Annulation de la fusion des écoles Paul Bert 1 et 2 ! Abandon de l'intégration complète d'un IME/IMP au sein de l'école !**

La fusion des écoles Paul Bert 1 et 2 s'inscrit plus largement dans le projet d'implanter intégralement un IME/IMP au sein de l'école. Ce projet ne doit pas voir le jour !

### **Un projet expérimental qui s'inscrit dans l'Acte 2 de l'école inclusive et amorce la destruction des ESMS**

Alors qu'au niveau national, il manque déjà 24 000 places dans les établissements spécialisés, comment peut-on croire que l'intégration complète de l'IME/IMP au sein de l'école Paul Bert va améliorer les fonctionnements actuels de l'IME/IMP, d'une part, ou de l'école, d'autre part ?

Concernant l'IME/IMP, la FNEC FP FO rappelle son attachement aux des droits des personnes en situation de handicap : les élèves de ces établissements doivent pouvoir bénéficier de l'enseignement spécialisé et adapté auquel ils ont droit en créant toutes les places et tous les postes nécessaires au sein des ESMS !

Concernant l'école, ce que les enseignants de Paul Bert réclament pour améliorer le niveau scolaire de leurs élèves, ce sont des moyens ! Des postes pour être remplacés lorsqu'ils sont absents, des postes pour diminuer le nombre d'élèves par classe, des postes pour constituer des RASED complets qui prennent en charge réellement les élèves en difficulté, des postes d'AESH pour accompagner efficacement les élèves notifiés. Ils demandent des postes, partout, pour améliorer les conditions d'apprentissages de leurs élèves et leurs conditions de travail, à Paul Bert comme partout ailleurs, à l'opposé des 670 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée 2025 !

### **Une expérimentation conditionnée par la fusion des écoles Paul Bert 1 et 2 ainsi que du profilage du poste de direction de cette nouvelle école**

Pour mettre en place ce projet expérimental, la municipalité du Havre a décidé, contre l'avis quasi unanime du conseil d'école extraordinaire, de fusionner les écoles élémentaires Paul Bert. Cette décision, prise à marche forcée, démontre que le projet expérimental d'intégration complète de l'IME/IMP n'enthousiasme que ceux qui le porte et est rejeté par tous ceux qui le subiront !

Quant à la direction académique, elle a choisi de profiler le poste de direction de cette nouvelle école afin de faciliter la mise en place de l'expérimentation pour la rentrée 2027. Cela signifie que les deux actuels directeurs d'école pourront être évincés de leurs postes, alors même qu'un d'entre eux assure les missions de directeur depuis plus de 20 ans dans cette école ! Cette mesure est inacceptable : aujourd'hui c'est la fusion des écoles Paul Bert qui est actée ; et demain ?

## **Une école de milieu populaire qui se serait bien passé d'une expérimentation imposée à marche forcée**

Le groupe scolaire Paul Bert est implanté dans un quartier populaire. Son rang de classement et son Indice de Position Sociale (IPS) devraient lui permettre d'être classifié en éducation prioritaire, ce qui est le cas de nombreuses écoles du quartier.

Dans cette situation, les enseignants de ce groupe scolaire sont déjà confrontés à la difficulté scolaire sans bénéficier du classement REP. Ils mesurent également pleinement la réalité de l'inclusion puisqu'il y a déjà un dispositif ULIS ainsi que de nombreux élèves à besoins éducatifs particuliers dans leurs écoles. En conséquence, leurs conditions de travail sont déjà dégradées et ils considèrent que ce projet d'intégration d'IME/IMP va encore les aggraver.

Alors que les écoles Paul Bert 1 et 2 comptent environ 350 élèves, l'intégration de l'IME/IMP va se traduire par l'inclusion de 75 élèves en situation de handicap lourd, ce qui représente plus de 20% de l'effectif de l'école. Dans ces conditions, comment peut-on imaginer que ce projet expérimental soit tenable sachant que les difficultés liées à l'inclusion sont la première cause de souffrance au travail dans l'Education Nationale ?

### **Des travaux dans les locaux scolaires financés par l'inclusion des élèves en situation de handicap**

Lors d'une audience accordée à une délégation d'enseignants et de parents accompagnée de la FNEC FP FO 76, la municipalité a reconnu que les locaux des écoles Paul Bert nécessitaient des travaux de rénovation et que l'intégration de l'IME/IMP serait l'opportunité de les réaliser. C'est dans cette optique que la secrétaire d'Etat a promis 3 millions d'euro pour aider au financement des travaux. Une affaire de gros sous ...

Si l'Etat veut investir dans les locaux scolaires et les ESMS, c'est une très bonne nouvelle ! Mais cet investissement ne doit pas être la contrepartie pour imposer un projet massivement rejeté !

**La FNEC FP FO 76 se tient au côté des personnels et s'est rendue au ministère pour porter les revendications :**

- **L'annulation de la fusion des écoles Paul Bert 1 et Paul Bert 2**
- **Le maintien des deux postes de directeurs**
- **L'abandon du projet expérimental d'intégrer un IME/IMP dans l'école**

**Pour obtenir satisfaction à nos revendications :**

**Discutons-en et organisons la mobilisation à mener !**

**ASSEMBLEE de secteur : Mardi 3 juin à 17h à l'Ecole Paul Bert 1**

*A Rouen, le 24 avril 2025*